

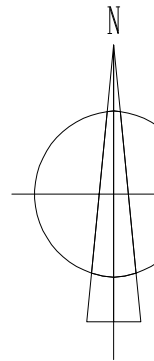
PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION n°3
PLAN DE ZONAGE N°1
ECHELLE : 1 / 7 500

dossier approuvé en conseil communautaire du 15
novembre 2018



M0 - 11 Novembre 2018
45000 SAINT-CYR-EN-VAL
Ech. 1/20 000 000
Site internet : www.saint-cyr-en-val.fr



LEGENDE :
Les zones urbaines :
UA, UB
UC
UH
UI

Les zones à urbaniser :
I AUB - I AUI - II AUB

Les zones naturelles :
N - N° - N°°
A

Périmètre de l'urbanisme dont
les règles d'urbanisme restent
applicables (Le Clos du Bourg)
Périmètres C.O.A.P.

Espaces boisés classés

Les emplacements réservés : (bénéficiaire : Commune)

1. Circulation douce / Piste cyclable - 13 997 m² - Bénéficiaire = commune
2. Réaménagement terrain au Sud du Druy - 229 m² - Bénéficiaire = commune
3. Réaménagement terrain au Sud du Druy (promenade pêche) - 981 m² - Bénéficiaire = commune
4. Chemin à créer - 9 434 m² - Bénéficiaire = Métropole Orléans Val de Loire

PLAN DE ZONAGE N°2

PLAN DE ZONAGE CENTRE VILLE

PLAN DE ZONAGE CENTRE VILLE

PLAN DE ZONAGE N°2

I AUB
O.A.P.
secteur de la Croix des Vallées

II AUB

O.A.P.
Extension Est de la Saussaye

Périmètre de protection
de 200m (PRIMACAZ)